

Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la Fonction publique



RAPPORT D'ACTIVITÉ LOCAL

2025

Auvergne- Rhône-Alpes

Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap

www.fiphfp.fr

Auvergne-Rhône-Alpes

Trois questions à **Guillaume Bonneville**, directeur territorial handicap du FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes

**Vingt ans après la loi de 2005,
quel regard portez-vous sur son impact
dans la Fonction publique
et dans votre région ?**



En 20 ans, la politique de l'emploi des personnes en situation de handicap a bien évolué : le taux d'emploi dans la Fonction publique progresse chaque année. Il est en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2 ans au-dessus de l'obligation légale des 6 %. Les politiques handicap des employeurs sont de plus en plus structurées avec une montée en compétence des équipes, un développement du nombre de conventions et une utilisation croissante des aides. Les partenaires institutionnels et les associations représentatives du handicap travaillent bien en synergie et les référents handicap participent activement aux propositions d'animations du Handi-Pacte. La finalité est de trouver des solutions pour toujours de mieux favoriser l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Il n'en demeure pas moins qu'il reste encore des progrès à faire sur des sujets comme le recrutement, les reconversions professionnelles, la prévention ou l'accompagnement des plus petits employeurs. Un programme pour les années à venir.

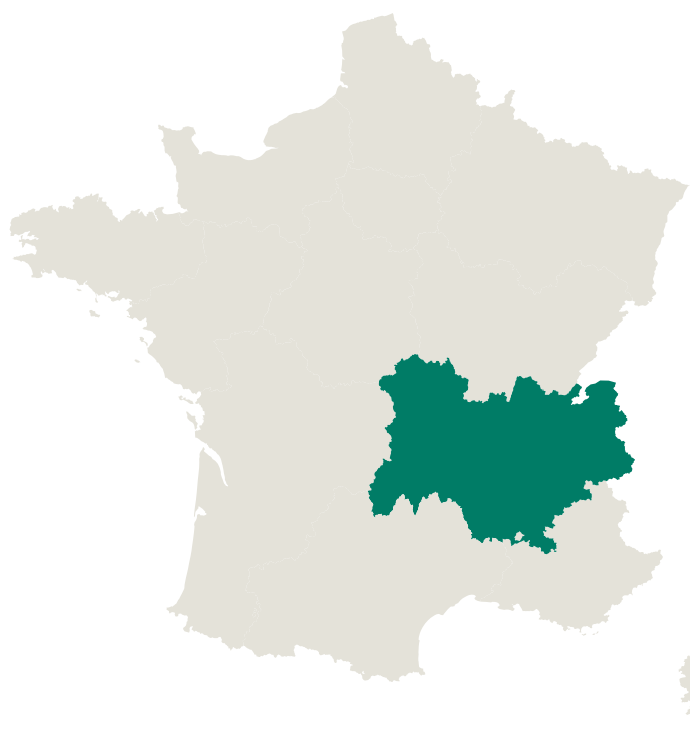
**Pouvez-vous nous partager un événement
ou un partenariat qui illustre le dynamisme de
votre région en faveur de l'emploi des personnes
en situation de handicap ?**

L'événement a été bien sûr l'étape du Tour de France, le 25 mars dernier, au Musée des Confluences à Lyon. Mais plus spécifiquement, je souhaite mettre en lumière le développement des commissions de mobilité inter-fonction publique en région Auvergne-Rhône-Alpes : Après celle « historique » du Puy-de-Dôme, deux nouvelles commissions se sont mises en place en 2025 dans le département de l'Allier et le bassin annecien. D'autres départements sont en réflexion. Ces commissions sont à l'initiative des employeurs publics. Elles réunissent sur un territoire les référents handicap des trois versants de la Fonction publique. Elles permettent d'offrir des solutions d'emploi à des agents qui ne trouvent pas de poste dans leur administration et qui souhaitent évoluer vers d'autres métiers auprès d'autres employeurs. Un kit a été réalisé à cet effet et cela sera une des priorités sur la région pour l'année 2026.

**Si vous deviez résumer, en une phrase,
l'action du FIPHFP en 2025 dans votre région,
quelle serait-elle ?**

Une année 2025 riche marquée par l'étape AURA du Tour de France avec des témoignages de belles initiatives d'employeurs et par des actions collectives au niveau régional ou départemental sur le thème de la santé mentale, la prévention, l'apprentissage ou les commissions de mobilité inter-fonction publique.





Sommaire

Actualités 2025
**dans la région
Auvergne-Rhône-Alpes**.....page 4

Chiffres
clés 2025.....page 8

Comité local
Auvergne-Rhône-Alpes.....page 12

Actualités 2025

Une année 2025 riche en temps forts en Auvergne-Rhône-Alpes



Retour sur l'étape auralpine du Tour de France des 20 ans du FIPHP

Le 25 mars 2025, le Musée des Confluences à Lyon a accueilli l'étape Auvergne-Rhône-Alpes du Tour de France des 20 ans du FIPHP. Cet événement national, organisé à l'occasion des deux décennies du Fonds, a rassemblé près de 160 participants autour d'un objectif commun : partager les avancées réalisées et dessiner les perspectives d'une Fonction publique toujours plus inclusive.

La rencontre a permis de revenir sur l'héritage de la loi du 11 février 2005. À cette occasion, Jean-François Chossy, ancien député de la Loire et rapporteur de la loi, est intervenu pour rappeler sa philosophie fondatrice : « Nous avons comme nécessité absolue de faire en sorte que toute personne handicapée trouve sa place dans la

société et devienne pleinement citoyenne. Parmi les sujets de débat, il a notamment fallu batailler pour faire entrer les maladies psychiques dans le champ du handicap ». Un témoignage fort, soulignant l'importance de poursuivre l'évolution des politiques publiques en matière d'inclusion.

Tables rondes et échanges d'expériences ont ensuite mis en lumière les enjeux actuels : recrutement, maintien dans l'emploi, adaptation des postes de travail, formation et évolution des mentalités au sein des employeurs publics.

La matinée s'est conclue par la remise des Trophées Emploi public et Handicap, valorisant des initiatives exemplaires de la région. Ont été distingués :

- Le **Centre de gestion du Rhône** pour la promotion de l'apprentissage dans l'emploi public territorial
- La **Ville et la Métropole de Saint-Étienne** pour leur école des métiers accompagnant les agents en situation d'invalidité,
- Le **collectif d'employeurs du Puy-de-Dôme** pour sa commission de mobilité inter-fonctions publiques,
- Les **Hospices Civils de Lyon** pour leur réseau d'ambassadeurs en situation de handicap,
- La **Ville d'Annecy**, coup de cœur du public, pour sa démarche « Ville inclusive »



Visionnez la vidéo Best Of de cette étape

Une dynamique de conventionnement renforcée

L'année 2025 marque une dynamique soutenue de conventionnement en Auvergne-Rhône-Alpes, traduisant l'engagement croissant des employeurs publics en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Une dizaine de conventions ont été officialisées dans la région, dont quatre à l'occasion de l'étape du Tour de France des 20 ans du FIPHP en mars 2025. Les Hospices Civils de Lyon, les Villes de Vaulx-en-Velin et de Saint-Priest et le Centre hospitalier Émile Roux du Puy-en-Velay ont ainsi formalisé leur engagement.

Ces partenariats structurants permettent de déployer des plans d'actions ambitieux en matière de recrutement, maintien dans l'emploi, formation et accessibilité, au service d'une Fonction publique toujours plus inclusive.



Convention HCL, à l'occasion de l'étape du Tour de France des 20 ans du FIPHP en mars 2025



Une rencontre dédiée à la santé mentale et à l'emploi

Le 19 juin 2025, le FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une grande rencontre dédiée à la santé mentale et à l'emploi, rassemblant une centaine de participants, employeurs publics et acteurs de l'inclusion professionnelle, dans les locaux de l'École Centrale de Lyon à Écully. Cet événement, labellisé Grande Cause nationale 2025 « Parlons santé mentale », avait pour objectif de sensibiliser et outiller les acteurs publics sur les enjeux de la santé mentale au travail, au regard de son impact sur le maintien dans l'emploi et la qualité de vie au travail.

La journée a été structurée autour de deux conférences :

- ▶ L'une animée par le Professeur Nicolas Franck, axée sur la réhabilitation psychosociale et le rétablissement,
- ▶ L'autre présentée par Argyn Uludag-Martin, pair-aidant professionnel, qui a exploré les stéréotypes et la mise en œuvre de la pair-aidance.

Quatre ateliers interactifs ont complété ces apports, portant sur la stigmatisation, la reprise après un arrêt long, le rôle de l'emploi dans le rétablissement et l'intégration de la pair-aidance en contexte professionnel.

Lancement des cafés de l'apprentissage

En décembre 2025, le Handi-Pacte du FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes a lancé les « Cafés de l'apprentissage », de nouveaux rendez-vous territoriaux destinés à favoriser les échanges entre employeurs publics conventionnés, centres de formation d'apprentis (CFA) et centres de gestion autour de l'apprentissage et du handicap.

Deux premières rencontres se sont tenues dans le Rhône et en Haute-Savoie. Portés par le Handi-Pacte Auvergne-Rhône-Alpes avec l'appui des CDG volontaires, ces cafés ont permis de renforcer l'interconnaissance entre acteurs locaux et d'identifier des leviers d'action concrets pour développer l'apprentissage au sein de la Fonction publique.

Fort de ces premières éditions, le dispositif sera reconduit et étendu à d'autres départements en 2026.



Un atelier territorialisé dans la Loire pour renforcer les synergies locales

Le FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes a organisé, le 16 octobre 2025, à Saint-Étienne, un atelier territorialisé à destination des employeurs publics et partenaires locaux. Cette rencontre visait à renforcer les synergies entre services publics de l'emploi et employeurs pour mieux répondre aux enjeux du recrutement, de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle s'inscrit dans une dynamique régionale d'actions de proximité, favorisant l'échange de bonnes pratiques, l'interconnaissance des dispositifs et la co-construction de solutions adaptées aux besoins des territoires.



Groupe de l'atelier territorialisé organisé à Saint-Etienne, le 16 octobre 2025

Ce temps d'échanges fait suite aux ateliers similaires qui se sont tenus le 10 juin dans la Drôme et le 20 novembre, dans le Cantal rassemblant près d'une soixantaine de participants. Ces ateliers territorialisés contribuent à développer une dynamique locale d'accompagnement et d'action collective, en permettant aux acteurs de terrain d'approfondir leur connaissance des dispositifs disponibles et de renforcer leur collaboration.

Cette rencontre a permis de sensibiliser et d'outiller les employeurs publics sur les enjeux liés à la prévention des risques de désinsertion professionnelle, dans une logique d'accompagnement durable des agents en situation de handicap.

Rencontre « Prévention et Handicap » : agir en amont pour sécuriser les parcours professionnels

Le 27 novembre 2025, Une rencontre régionale dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle et au handicap a été organisée par le FIPHFP. Elle a réuni employeurs publics, services de santé au travail, partenaires institutionnels et acteurs de l'emploi.

L'événement visait à croiser les approches de la prévention des risques, de la santé au travail et des politiques handicap pour mieux prévenir les ruptures de parcours et favoriser le maintien en emploi.

Au programme : tables rondes, ateliers participatifs et partages d'outils concrets pour renforcer les pratiques de prévention en amont de l'inaptitude, identifier les leviers d'action territoriaux et faciliter la coordination entre acteurs concernés.



Rencontre « Prévention et Handicap » du 27 novembre 2025

Chiffres clés 2025 en Auvergne Rhône Alpes

(Déclaration 2025 – Situation au 31/12/2024) - Hors employeurs nationaux

Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).



6,84 %

Taux d'emploi direct

de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique (vs 6,40 % pour 2024)



5,16 %

dans la fonction publique d'État

(vs 4,93 % pour 2024)



5,82 %

dans la fonction publique hospitalière

(vs 5,52 % pour 2024)



7,81 %

dans la fonction publique territoriale

(vs 7,25 % pour 2024)



24 018

bénéficiaires de l'obligation d'emploi

(vs 22 097 en 2024)



1 866

dans la fonction publique d'État

(vs 1 730 pour 2024)



7 254

dans la fonction publique hospitalière

(vs 6 737 pour 2024)



14 898

dans la fonction publique territoriale

(vs 13 630 pour 2024)

Les BOE en 2025

Les BOE par statut

Non titulaires	11,57 %
Catégorie A	12,20 %
Catégorie B	18,25 %
Catégorie C	56,94 %
Ouvriers d'État	0,32 %
Emplois particuliers	0,72 %

Les BOE par catégorie

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,71 %
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	5,72 %
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,20 %
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,36 %
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,04 %
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	9,29 %
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	0,73 %
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,91 %
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	1,23 %
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	80,08 %
Travailleurs sur emplois particuliers	0,72 %

Les BOE par genre

Femmes	70 %
Hommes	30 %

Les BOE par âge

Jusqu'à 25 ans	1,45 %
26 à 40 ans	11,82 %
41 à 55 ans	48,82 %
56 ans et plus	37,92 %

Effectifs / BOE / TED par départements (employeurs assujettis)

Effectifs (ETR)

	FPE	FPH	FPT	Total
Ain	235	6 434	9 692	16 361
Allier	195	8 574	7 078	15 847
Ardèche	160	5 083	6 691	11 934
Cantal	206	3 299	3 390	6 895
Drôme	286	7 685	11 308	19 279
Haute-Loire	201	3 737	4 433	8 371
Haute-Savoie	335	10 940	19 715	30 990
Isère	8 433	18 021	31 917	58 371
Loire	1 887	15 252	15 577	32 716
Puy-de-Dôme	4 332	11 843	16 981	33 156
Rhône	18 146	26 246	50 897	95 289
Savoie	1 778	7 424	12 979	22 181
Total	36 194	124 538	190 658	351 390

BOE

	FPE	FPH	FPT	Total
Ain	5	367	632	1 004
Allier	7	599	513	1 119
Ardèche	6	300	454	760
Cantal	10	196	248	454
Drôme	15	440	773	1 228
Haute-Loire	7	232	413	652
Haute-Savoie	19	583	1 361	1 963
Isère	492	1 000	2 415	3 907
Loire	91	988	1 281	2 360
Puy-de-Dôme	221	713	1 215	2 149
Rhône	900	1 400	4 790	7 090
Savoie	93	436	803	1 332
Total	1 866	7 254	14 898	24 018

TED

	FPE	FPH	FPT	Total
Ain	2,13 %	5,70 %	6,52 %	6,14 %
Allier	3,59 %	6,99 %	7,25 %	7,06 %
Ardèche	3,75 %	5,90 %	6,79 %	6,37 %
Cantal	4,85 %	5,94 %	7,32 %	6,58 %
Drôme	5,24 %	5,73 %	6,84 %	6,37 %
Haute-Loire	3,48 %	6,21 %	9,32 %	7,79 %
Haute-Savoie	5,67 %	5,33 %	6,90 %	6,33 %
Isère	5,83 %	5,55 %	7,57 %	6,69 %
Loire	4,82 %	6,48 %	8,22 %	7,21 %
Puy-de-Dôme	5,10 %	6,02 %	7,16 %	6,48 %
Rhône	4,96 %	5,33 %	9,41 %	7,44 %
Savoie	5,23 %	5,87 %	6,19 %	6,01 %
Total	5,16 %	5,82 %	7,81 %	6,84 %

Source : Recueil statistiques - DOETH 2025 - Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC



Recrutements et maintiens dans l'emploi

4 062 recrutements réalisés (vs 3 931 pour 2024)

333

 dans la fonction publique d'État

1 222

 dans la fonction publique hospitalière

2 507

 dans la fonction publique territoriale

768 maintiens dans l'emploi (vs 784 pour 2024)

22

 dans la fonction publique d'État

399

 dans la fonction publique hospitalière

347

 dans la fonction publique territoriale

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ;
PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux



6 679 619 €

contributions émises (vs 8 719 075 € en 2024)

962 906 €



dans la fonction
publique d'État

3 799 689 €



dans la fonction
publique hospitalière

1 917 024 €



dans la fonction
publique territoriale



8 991 802 €

d'interventions directes financées (vs 6 207 577 € pour 2024)

439 935 €



dans la fonction
publique d'État

1 658 986 €



dans la fonction
publique hospitalière

6 892 881 €



dans la fonction
publique territoriale

2 452 710 €

dans le cadre des aides plateforme
(vs 2 166 117 € pour 2024)

FPE.....65 737 €
FPH.....513 036 €
FPT.....1 873 937 €

Dont **874 896 €** en faveur de l'apprentissage
(vs 701 821 € pour 2024)

FPE.....28 399 €
FPH.....51 260 €
FPT.....795 237 €

6 539 092 €

au travers des conventions employeurs
(vs 4 041 460 € pour 2024)

FPE.....374 198 €
FPH.....1 145 950 €
FPT.....5 018 944 €



17 conventions validées en 2025

en Comité local pour un total de

8 359 592 €

4 primo conventions : 1 138 610 €

3 dans la FPH.....908 022 €
1 dans la FPT.....230 588 €

13 renouvellements : 7 220 982 €

2 dans la FPH.....778 027 €
11 dans la FPT.....6 442 955 €

Comité local Auvergne-Rhône-Alpes



Fonction publique d'État

Le Préfet de région
ou son représentant

Titulaires

Victorien STOLL
Soheir SAHNOUNE

Suppléants

Sandrine CORNUT
Florence COISSARD



Fonction publique hospitalière

Titulaires

Ounissa FERNANDEZ
Anne-Sophie GONZALVEZ

Suppléants

Caroline TREINS
Serge MALACCHINA



Fonction publique territoriale

Titulaires

Nathalie BRUNEAU
Daniel DUBOST
Claudie COSTE

Suppléants

Bertrand ARTIGNY
Zemorda KHELIFI

Organisations syndicales représentatives au plan national

Titulaires

Céline VUILLARD
Nathalie PETIT
Denis LAVERDURE
Sarah MONDESIR
Jean-Pierre
RIOUFRAIT
Valérie HAELEWYN
Cyrille BENOIT
Chaiba JANSSEN

Suppléants

Pierre-Jean DECROZE
Sébastien NICOLAS
Clément ENÉE
Muriel SEAUVE
Manuel MILET-
ANSELMO
Florence BOYER
Ghislaine DAGNON
Elisabeth PONSARD

Associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

Titulaires

Anne VALLA
Jean-Jacques OGIER

Suppléants

Sabine GODDET
Myriam FERNANDEZ

Personnalités compétentes dans le domaine du handicap

Marie-Laure BELAIR DARGENT
Philippe GIRAUD

Séances du comité local

- Vendredi 30 janvier
- Vendredi 20 mars
- Mercredi 20 mai
- Mercredi 1^{er} juillet
- Mercredi 14 octobre
- Vendredi 4 décembre

Glossaire

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

AS : appuis spécifiques

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CDI : Contrat à durée indéterminée

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller mobilité carrière

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

COG : Convention d'objectifs et de gestion

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFF : Direction générale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

ETP : Équivalent temps plein

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SMIC : Salaire minimum de croissance

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

UNEA : Union nationale des entreprises adaptées



2025

www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33

e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr



La gestion
administrative du
FIPHFP est assurée par
la Caisse des Dépôts
(CDC)

